

« Médiation grammaticale en contexte réunionnais: école inclusive et sécurisation linguistique »

**Philippe CLAUZARD, MCF enseignant chercheur, EA Icare,
Université de la Réunion, ESPE**



quelle motivation ?

- ❑ Travaux de recherche axé sur la **médiation grammaticale**...
- ❑ ... Et les gestes d'enseignement afférents en lien avec des gestes d'étude du côté élève...
- ❑ Développement du **concept de « glissement conceptuel »**, un observable de secondarisation dans des leçons de grammaire...
- ❑ Plusieurs **études d'une grammaire en acte pratiquée en école primaire** sur le territoire de l'hexagone français, la métropole...
- ❑ Intérêt certain d'étudier **comment dans un autre contexte** particulier comme celui de l'île de la Réunion, un contexte créolophone... **mes travaux de recherche s'actualisent**...
- ❑ **Quelles résonances** cette recherche effectuée sur le territoire français de l'hexagone, a-t-elle **sur le territoire de l'île de la Réunion?**

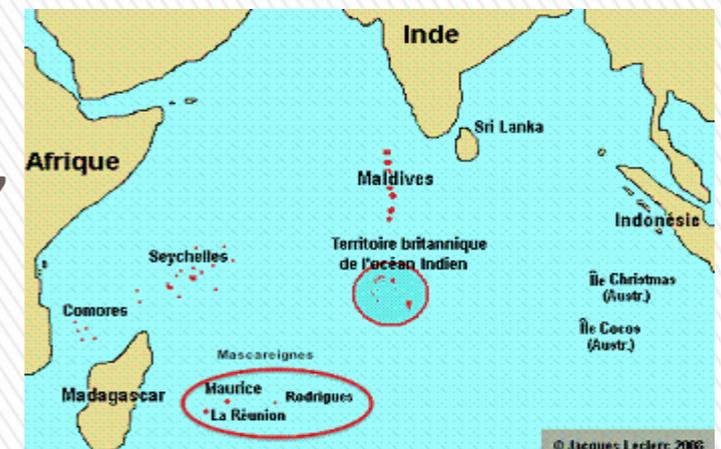
quelle motivation ?

- ❑ **Interpellation par l'actualité et mon public d'étudiant** professeur stagiaire : le manque de prise en compte de la langue créole dans le curriculum de l'école maternelle et élémentaire fait largement débat... et sans grandement interpellé à son tour le ministère de l'éducation, **c'est un débat militant et universitaire...**
- ❑ **Observation lors de visite de classe** d'une grande disparité entre les classes, entre les catégories de population, dans l'attrait pour l'étude de la langue française et la manière de l'appréhender
- ❑ **Echec scolaire très important, question politique prégnante, amalgame** entre reconnaître une langue régionale et désir d'indépendance des créoles... mais enjeu éducatif majeur pour faire réussir tous les élèves et rendre l'école réunionnaise inclusive ! Pour améliorer la vie et l'inclusion sociale des Réunionnais...



quel contexte ?

- ❑ Île isolée dans les « mascareignes » sur l'est de l'Afrique et de Madagascar dans l'océan indien
- ❑ Ancien territoire colonial de la France sur la route de l'ancienne compagnie des Indes, marqué par une longue période esclavagiste, l'histoire et la question de l'identité est encore très prégnante, en 5 décennies, on est passé de la charette à l'internet...
- ❑ Département français d'outre mer depuis 1946
- ❑ Création de l'académie de la Réunion dans les années 1980.
- ❑ Région ultrapériphérique de l'Europe avec l'euro comme monnaie
- ❑ Territoire géographiquement jeune, démographiquement dense (plus de 850 000 habitants), institutionnellement francisé et européenisé...
- ❑ Population majoritairement créole, tentation de communautarisme avec les tamouls, les chinois, les zoreils (ou « métros »)...
- ❑ Langue maternelle est le créole, système scolaire récent, un certain nombre de réunionnais parle peu difficilement la langue française...



quels enjeux ?

- ❑ La situation linguistique sur l'île de la Réunion est **particulière** : une **coexistence du créole et du français en termes de diglossie**.
- ❑ Le **créole réunionnais** est limité à la **sphère privée ou informelle**, l'usage du **français relevant de la sphère publique et officielle**. La parole réunionnaise se caractérise aussi de nos jours par le **mélange du créole et du français** (Souprayen-Cavery).
- ❑ Une **coexistence et mélange influant nécessairement sur les apprentissages** des élèves et la maîtrise de la langue française selon les attendus du curriculum standard.
- ❑ On pourrait même y voir, selon toute vraisemblance, **une des raisons d'un échec scolaire massif** du fait d'un **bilinguisme non autorisé ou généralisé** dans les pratiques de classe. Pourtant, **le parler créole n'est pas handicapant, c'est le système scolaire français ségrégatif, qui excluant le créole dans les pratiques scolaires, handicape le potentiel scolaire** de l'élève réunionnais.
- ❑ L'élève réunionnais possède une **culture spécifique**. Il évolue dans un **bain langagier qui n'est pas celui du français hexagonal**, mais celui d'une **langue créole aux formes syntaxiques marquées** avec des **variations locales du lexique** comparables aux nombreux microclimats de cet espace insulaire.
- ❑ Des études psycho et socio linguistique soulignent **la situation allophone de l'élève réunionnais**. Toutefois, cette réalité langagière est niée par une politique **assimilationniste ou intégrationniste** depuis la loi de départementalisation de 1946.

quelle problématique ?

- ❑ Du coup, la médiation grammaticale en école élémentaire à la Réunion montre **une singularité qui interroge le modèle développé** dans nos précédentes études sur le territoire métropolitain.
- ❑ Nous faisons l'hypothèse que **la conceptualisation de faits grammaticaux, observée dans des glissements conceptuels** (Clauzard, 2008), **est contrariée**: le passage d'une langue outil de communication, à dimension épilinguistique, à une langue objet de dimension métalinguistique diffère.
- ❑ **Le jeune élève réunionnais n'exprime pas une activité métalinguistique non consciente** (Culiolli) ou une posture épilinguistique (Gombert) : une connaissance intuitive et un contrôle fonctionnel de la langue de scolarisation qu'est le français.
- ❑ Notre questionnement est donc le suivant : **en quoi la médiation grammaticale en école élémentaire se singularise-t-elle dans un espace créolophone** comme celui de la Réunion ? **Quelle réponse inclusive de sécurisation linguistique dans les apprentissages** est-il possible d'apporter aux élèves réunionnais?
- ❑ Nous nous appuyons sur le **principe d'inclusion scolaire** entendu comme à la fois une philosophie et un ensemble de **pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir respecté, valorisé, confiant et en sécurité** de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel d'apprenant.

quelle méthodologie ?

- ❑ **Enquête documentaire** sur ce qu'on peut lire sur la question du créole à l'école, et sur l'école réunionnaise
- ❑ **Relevé de préoccupations d'enseignants stagiaires** formulant leurs vives préoccupations en formation à l'ESPE
- ❑ **Observations de classe**, particulièrement 2 classes présentant une séquence en étude de la langue dans un format pédagogique identique, celui de la « négociation orthographique », une pédagogie novatrice expérimentée par des professeurs stagiaires
- ❑ **Comparaison des didactiques** de ces 2 classes, plus précisément de la co-activité de classe captée par des enregistrements audio avec renseignement d'une grille d'observation...



quels résultats ?

Enquête documentaire, brèves conclusions

- Sur la « créolité » et « réunionnité »*
- Sur la question du « créole à l'école »*
- Sur la « solution du bilinguisme » employée au Luxembourg*

- Faute de penser l'école en créole, l'élève doit la penser en français, dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle**, au mieux celle agréable de quelques personnes aimées, au pire la langue oppressante des colons, qu'il n'a pas connu, mais qui font partie du roman familial, de l'inconscient réunionnais. L'enfant réunionnais ne possède pas les prérequis des enfants métropolitains, c.à.d.. une activité épilinguistique **fondant une maîtrise fonctionnelle de règles d'organisation ou d'usage de la langue qui demeurent dans l'implicite, véritable soubassement** à l'acquisition d'activités métalinguistique de contrôle délibéré de sa langue. Si faire de la grammaire pour maîtriser la langue est une **analyse de la pratique langagière** spontanée, familière et maternelle – l'enfant réunionnais est « **hors ce jeu d'apprentissage** ».

- On comprendra aisément le **challenge de faire entrer dans la langue française** avec son système de référents culturels européens le petit enfant réunionnais de l'océan indien. **On peut se demander dans quelle mesure l'homogénéité d'un système éducatif français dé-calqué sur le territoire réunionnais, met en conflit l'esprit mosaïque, le « tout le monde » de Glissant. On peut mesurer l'insécurité culturelle et linguistique pour l'enfant réunionnais...**

- Dès lors, on ne peut l'enseigner comme en métropole, l'école se doit d'être inclusive**, permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel. Pour ce faire une **didactique adaptée** est nécessairement appelée. Chaudenson propose par exemple (2007) propose de **prendre appui dans les petites classes sur les analogies entre le français le créole avant d'introduire peu à peu les divergences existant entre les deux langues.**

- Pensons au Luxembourg, au 3 langues officielles : à chaque degré de la scolarité correspond une langue, on passe de la langue luxembourgeoise familiale du pré-élémentaire, à l'allemand et au français en à partir de 6 et 7 ans à l'élémentaire...**

quels résultats ?

Relevé de préoccupations d'enseignants stagiaires

A la suite d'une demande auprès de mes étudiants d'ouvrir un journal d'observations et réflexions sur leur stages en école, voici un dialogue fictif reconstituant leurs fortes préoccupations sur la place de la langue créole (que certains ne reconnaissent pas à égalité avec les autres langues étrangères) à l'école.

C L: Il est vrai que tous les enfants n'ont pas la même représentation initiale de l'école. À la Réunion, le créole pose une difficulté de plus, car certains se réfugient dans de l'inhibition dès l'âge de 3 ans, car ils ne comprennent pas cette langue étrangère qu'est le français. Là ; se pose le problème de l'identité. Refuser de parler créole avec ces enfants revient à refuser d'entendre cette personne. Il est difficile de coupler l'apprentissage de la compétence numéro 1 du socle commun (la maîtrise de la langue française), priorité de l'école maternelle, et permettre simultanément la construction de la personnalité de chaque individu créolophone. Il y aura toujours frustration.

DL: Non, pas forcément, tu peux inviter l'élève à parler, et s'il te répond en créole, tu lui dis «oui, c'est la bonne réponse en créole, mais à l'école on parle français et en français ça se dit comme cela...»

CL: Oui, on pourrait utiliser le créole comme moyen pour faire comprendre certaines notions. Mais certains ne comprennent pas le fait qu'il faille absolument parler français, car chez eux, on n'a pas nécessité de parler autre langue que le créole pour se faire comprendre.

DL: oui, et c'est pour cela que l'on dit qu'enseigner, c'est restructurer. Il faut tout d'abord changer leurs représentations, afin qu'ils comprennent que parler français est important pour se faire comprendre de tous, que travailler à l'école est quelque chose de passionnant, car on apprend beaucoup et cela nous aide à avancer.

CL: C'est donc là le moment clé. Il faut réussir à créer ce déclic.

DL: Très difficile à faire, car on se retrouve alors en opposition par rapport à certains parents. Et c'est seulement si l'on peut observer un changement comportemental que l'on saura alors qu'il apprend. Il faut faire comprendre à l'élève qu'il est lui-même acteur de son apprentissage, mais que pour cela, il doit accepter certaines «règles».

quels résultats ?

Observations de classe

- ❑ Dans le cadre d'une **enquête exploratoire**, l'accès aux classes s'opère dans un premier temps au moyen de **visite formative auprès de novices** que notre statut à l'ESPE nous amène à effectuer.
- ❑ Il est vite apparu dans ce cadre-là **un dilemme**. Dans deux écoles maternelles et primaires dans lesquelles **la majorité des élèves sont d'origine métropolitaine**, **la question du créole à l'école ne se pose pas**.
- ❑ En revanche, une autre école dans un **secteur plus populaire** a retenu notre attention. Située en périphérie de la **ville de Saint-Louis**, proche de la gare routière et des quartiers dits défavorisés, cette école apparaît comme une **école créole « pur jus »** avec la **fréquentation majoritaire d'élèves créolophones...**
- ❑ **Pas évaluer la pratique professionnelle de jeunes enseignants, mais d'apprécier les transactions didactiques**
- ❑ **Premier jeune enseignant**: pratique très expositive, format pédagogique du **cours dialogué**, qui **ne manque pas de favoriser la prise de parole des bons élèves et le mutisme des élèves qui présente des difficultés scolaires**. Pratique de **pédagogie différenciée**: mais élèves ne saisissent le sens de l'apprentissage. Le **mutisme** l'emporte sur toutes possibilités de dévolution. Pas de transaction. Les élèves semblent **étrangers à ce qu'on leur demande, étrangers à la classe, dont la langue de scolarisation est la langue française**
- ❑ Pendant l'interclasse, une enseignante nous rapporte **sa surprise d'observer comment des élèves silencieux se réveillent, s'intéressent, verbalisent dès lors qu'un intervenant en créole prend la classe en main**.
- ❑ **Seconde enseignante (d'origine créole) n'ose pas utiliser le créole**, même si le sujet fut évoqué en formation d'enseignant. N'ose pas ou ne pense pas à **demander par exemple à ses élèves créolophones de traduire et comparer les phrases et les mots entre le créole et le français de manière à identifier des erreurs orthographiques dues à des phénomènes de créolisme ou des conflits linguistiques** (souvent inconscients). De même, elle **n'ose pas se servir du créole comme passerelle pour apprendre la prononciation ou la syntaxe anglaise** sachant qu'il existe entre le créole et l'anglais des points de convergence fort utile pour l'apprentissage.

quels résultats ?

Comparaison des didactiques de 2 classes sur « la négociation orthographique »

Points saillants relevés d'après nos grilles d'observation

<i>Ecole de Petite-Ile</i>	<i>Ecole de Saint-Louis</i>
Tour de parole nombreux	Tour de parole restreint à certains élèves
Multiplicité des interventions des élèves	Ennui évident d'élèves (jouant avec leurs trouses)
Réponses attendues aisément obtenues	Réponses hésitantes
Familiarité avec le langage et ses subtilités	Familiarité lacunaire avec l'accentuation, le lexique...
Suivi collectif attentionné	Classe agité, peu attentive
Fluidité d'apprentissage repérable	Difficultés d'apprentissage évidentes
Elèves majoritairement métropolitains	Elèves majoritairement créoles

Points saillants relevés dans les verbalisations enregistrées

<i>Ecole de Petite-Ile</i>	<i>Ecole de Saint-Louis</i>
Recontextualisation par élève de la règle d'accord orthographique où le masculin prime sur le féminin.	Travail de prononciation, de familiarisation avec les formes sonores et les accentuations : « vous prononcez les mots que je vais montrer... »
Reconnaissance d'accords des adjectifs en genre/nombre	
Réactivation des accords spécifiques de mos en « x » (« eaux »)	
Articulation avec référent du réel : « ça se dit comme cela dans les recettes de cuisine »...	Articulation avec référent du réel : « il était une fois », je l'ai vu dans les livres... reconnu tout de suite... »
Reconnaissance à l'oreille : « cuit/cuisent »	
Réactivation connaissance de la présence implicite du « il », connaissance épilinguistique sur le sujet « il » du discours	Validation de l'orthographe lexicale par recours au dictionnaire, non par l'usage : « faisait »/ « désert »

quelles perspectives ? Pour conclure...

- Il s'agit juste d'une **enquête exploratoire**... à poursuivre plus amplement...
- Vraisemblablement, il faudrait la poursuivre **en mêlant enquête didactique et enquête sociologique**, tant réalité sociale et didactique sont mêlés dans ce qui apparaît de prime abord comme **une forme « d'apartheid éducatif »**... fort **éloigné des préoccupations d'une pédagogie inclusive** qui concentre tout sur l'élève et sa réussite, **ici c'est la politique post-coloniale qui gouverne le système scolaire**...
- On ne peut que s'étonner que **la langue créole, pratiquée quotidiennement et massivement par les Réunionnais, ne soit pas prise en compte par les pratiques éducatives**, ou de manière très épisodique. On peut également s'étonner que **le bilinguisme français – créole ne soit pas devenu la norme de la jeune École réunionnaise. Le politique prime ici sur l'éducatif !!**
- Considérant que la proximité des deux systèmes linguistiques en présence est facilitateur pour acquérir la maîtrise de la langue française, Chaudenson (2007) propose de **prendre appui dans les petites classes sur les analogies entre le français le créole avant d'introduire peu à peu les divergences existant entre les deux langues**. Il considère qu'au terme de cette **didactique adaptée**, les apprenants devraient pouvoir utiliser en fin l'école primaire les mêmes outils que les autres élèves francophones natifs.
- Cette démarche permet à la fois de **valoriser la langue maternelle de l'enfant et de le conduire à l'appréciation de la langue en général comme un système**, un objet à observer et comprendre, à faire fonctionner selon des règles grammaticales, **qu'ils agissent de sa langue créole maternelle de communication ou de sa langue française de scolarisation**.

